

Communiqué de presse

Prévenir et prendre en charge les expériences traumatiques suite à des soins obstétricaux : nouveau dispositif

Un nombre croissant de femmes expriment leurs préoccupations suite à des expériences négatives en lien avec leur accouchement. Pour y répondre, et réduire le risque de stress post-traumatique, le Département de la santé et de l'action sociale et le Service d'obstétrique du CHUV ont décidé de mettre en place le nouveau dispositif « Votre accouchement, parlons-en ! » à la Maternité du CHUV. Deux nouvelles consultations seront ainsi proposées sans frais aux femmes et à leur partenaire avant et après l'accouchement au CHUV. L'entretien de vécu d'accouchement démarrera le 6 avril, avec possibilité de prendre rendez-vous dès maintenant.

Dès aujourd'hui, toute femme ayant accouché au CHUV se verra proposer systématiquement un rendez-vous pour un entretien de vécu d'accouchement avec une sage-femme, et si souhaité un médecin, dans le délai qui lui convient. Cette nouvelle prestation a pour but d'aider et accompagner les femmes ayant vécu un accouchement difficile ou traumatique en leur offrant un espace d'écoute, de partage et d'information sur le déroulement des faits a posteriori.

L'entretien permettra également de dépister d'éventuelles complications postnatales et d'orienter les femmes ou leur partenaire vers d'autres professionnel.le.s de la santé, si le besoin s'en fait ressentir. Les témoignages anonymisés seront utilisés dans le cadre de la formation continue des médecins et des sages-femmes. Des études scientifiques ont montré une réduction de 75% du risque de stress post-traumatique chez les patientes ayant bénéficié de ce type d'entretien.

Un entretien de projet d'accouchement, qui sera proposé à partir du deuxième semestre 2020, sera également ouvert à toutes les femmes et leur partenaire entre la 26^e et la 34^e semaine de grossesse. Mené par une sage-femme, il permettra au couple de parler de ses souhaits et craintes, mais également de discuter du projet d'accouchement

Ces deux entretiens complètent les rendez-vous déjà existants de suivi de grossesse réalisés par les gynécologues installés ou ceux de la Maternité du CHUV, les cours de préparation à la naissance, le Conseil en périnatalité et le suivi avec les sages-femmes indépendantes.

Stress post-traumatique en augmentation

La naissance est perçue comme positive pour la plupart des femmes et considérée comme un événement heureux pour la société. Pourtant, un nombre croissant de femmes ayant accouché au CHUV vivent l'accouchement comme traumatique: 63% des patientes souffrent d'un trouble de stress aigu une semaine après l'accouchement et 21% présentent un stress post-traumatique un mois après l'accouchement.

Une étude menée au CHUV a par ailleurs démontré que le risque de développer un stress post-traumatique est plus accentué chez les femmes ayant rencontré des complications obstétricales durant leur accouchement. Ces femmes sont à risque de développer une



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

psychopathologie à distance de leur accouchement. Le stress post-traumatique suite à un accouchement a de fortes incidences sur une grossesse ultérieure, mais aussi sur l'intégrité de la femme, du couple ainsi que sur le bon développement de l'enfant.

Prévention et sensibilisation

Avec le dispositif « Votre accouchement, parlons-en ! », le Service d'obstétrique du CHUV souhaite privilégier une communication transparente sur la prise en charge, afin que les couples puissent être entendus dans leur ressenti et mieux comprendre les enjeux des choix médicaux, en particulier en situation d'urgence. Une quinzaine de vidéos sont en cours de réalisation détaillant la prise en charge durant l'accouchement. Dès l'automne 2020, un feuillet d'information sur l'accouchement sera également remis à toutes les femmes prévoyant d'accoucher à la Maternité du CHUV. Ces supports d'information seront mis à disposition des autres hôpitaux vaudois et romands.

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans le cadre plus large des mesures présentées par le Conseil d'Etat dans sa réponse à l'interpellation de la députée Carine Carvalho « *Violences gynécologiques et obstétricales dans le Canton de Vaud : quelle prévention ?* ».

Informations pratiques :

- Dès le 2e semestre 2020 – entretien du projet d'accouchement : pour toutes les femmes et leur partenaire projetant d'accoucher à la Maternité.

Entretien réalisé entre la 26e et la 34e semaine de grossesse

- Dès le 6 avril - entretien de vécu d'accouchement : prestation accessible en tout temps, idéalement dès la 6e semaine suivant l'accouchement, pour toutes les femmes et leur partenaire ayant accouché au CHUV.

Possibilité de prendre rendez-vous dès le 1er mars par:

Tél : 079 556 35 75

Email : vecu.accouchement@chuv.ch

Page web : www.chuv.ch/entretien-vecu-accouchement

- Vidéos d'information : www.chuv.ch/videos-accouchement

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 5 mars 2020

Renseignements complémentaires: DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, par Mme Catherine Cossy, déléguée départementale à la communication a.i., 021 316 50 04
Prof David Baud, chef du Service d'obstétrique du CHUV, 021 314 39 53
Prof Antje Horsch, Professeure assistante à l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS), 021 314 85 71